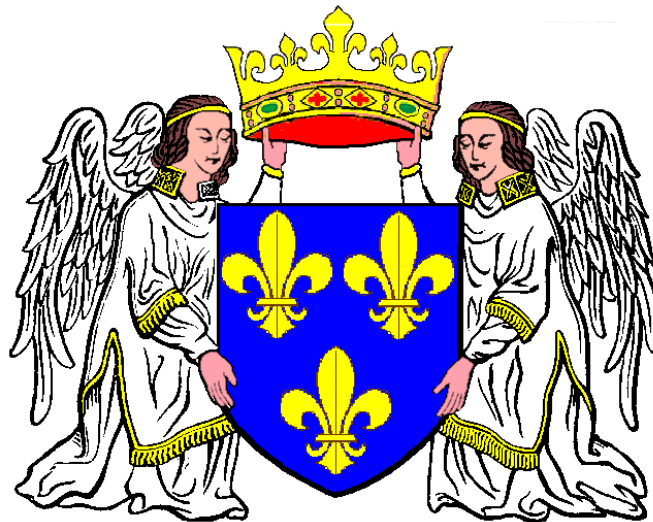


8 novembre 1442 :
Prise de Granville par Louis d'ESTOUTEVILLE.
La Haute-Ville devient française.

Analyse :

Le 8 novembre 1442 est la date oubliée d'un des plus importants événements de l'histoire de Granville ...un anniversaire qui mériterait d'être fêté. Trois ans auparavant, pour bloquer les offensives françaises et renforcer le blocus du Mont-Saint-Michel, les Anglais fondent une bastide sur le Roc de Granville.

Le 8 novembre 1442 cette place-forte inachevée est prise sans combat par les Français. Une relecture d'une miniature du Livre des Vigiles du Roi Charles VII révèle l'importance symbolique de ce fait d'arme. Au centre de conflits dynastiques et des querelles de personnes, Jean de Lorraine est nommé Capitaine de Granville. Première cité française de la Normandie continentale, ce qui n'est pas encore tout à fait la Haute-Ville devient le siège des juridictions royales françaises. Les trêves qui interrompent la guerre ne permettent pas aux Anglais de reprendre Granville. Les Français en profitent pour renforcer la place encore très précaire. Les forces anglaises, désagrégées par la Guerre des Deux Roses ne peuvent résister à l'armée française partie de Granville pour reconquérir définitivement le Cotentin.



Grandes armes du Roi de France Charles VII :

écu de France moderne tenu par deux anges au naturel vêtus d'une aube blanche et d'une dalmatique de même frangée d'or, et soutenant une couronne d'or.

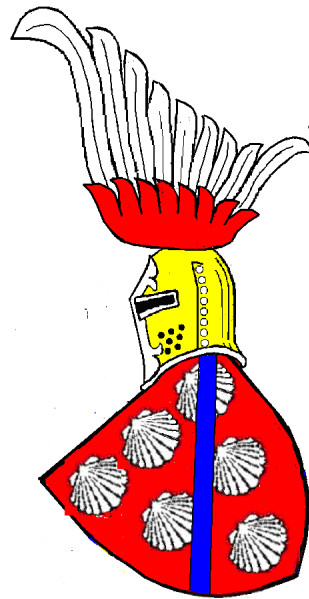
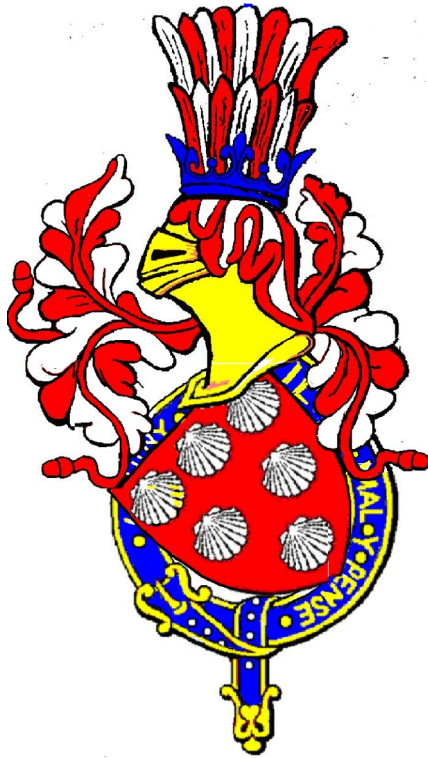
LA BASTIDE DE GRANVILLE



Granville en 1442 (Bourg des Houles, Pont, Port, Bourg portuaire, Le Boscq, Château, Bastide, Eglise Notre-Dame,) - (J.C.Poutiers et D.Eberentz)

En 1438, les troupes anglaises, menées par Thomas, Baron de SCALES, Chevalier de la Jarretière et Sénéchal de Normandie, s'emparent de Granville, place prise et reprise continuellement depuis 1425. Thomas de SCALES veut mettre fin à cette situation qui risque de briser le blocus auquel est soumis le Mont-Saint-Michel, et de prendre à revers les positions anglaises de Normandie et du Maine. Pour empêcher le retour des Français à Granville, la meilleure option est de restructurer tout le bâti et toute la fortification de Granville. Le regroupement des défenses sur le Roc, en verrouillant l'accès au revers du plateau, est une réponse pertinente à l'obsolescence d'une défense jusqu'alors éparpillée sur les deux rives du Boscq..

Dès le début de l'année 1440 sont commencées l'édification et la fortification de ce qui deviendra la Haute-Ville. La nouvelle bastide est tracée "au carré" du Parvis Notre-Dame à l'Auditoire (Théâtre de la Haute-Ville), avec en son centre une vaste place. Au sud de la Place, un châtelet fait office de château de ville, avec une porte fortifiée, ouverte dans l'axe de ce qui deviendra bientôt le Grand Faubourg (rue des Juifs). L'enceinte est munie de tours semi-circulaires. Mais, en 1442, les travaux de fortification ne sont pas terminés et les fossés ne sont pas encore tous creusés.



Armes de Thomas de SCALES

Armes de Richard Bâtard de SCALES

Thomas de SCALES (c.1400 - †1460), Chevalier, 7^{ème} Baron de Scales, Vidame de Chartres, Sénéchal de Normandie, Capitaine de Granville (1440-1442)

Richard Bâtard de SCALES, Chevalier, Capitaine de Chanteloup (1436), Lieutenant de Thomas de SCALES à Granville et commandant de la garnison (1442)

Pour fonder cette bastide fortifiée, Thomas de SCALES a suivi les procédures ordinaires, tant auprès du seigneur de Granville Jean d'ARGOUGES pour la dévolution du terrain, qu'auprès de sa propre hiérarchie administrative et militaire pour en obtenir les autorisations nécessaires.

La place-forte et la garnison anglaise sont directement placées sous le commandement de Thomas de SCALES, qui est nommé par le Connétable John FALSTOLF, dès 1439, Capitaine de Granville pour le Roi de France et d'Angleterre Henry VI. Son Lieutenant à Granville est son fils naturel Richard Bâtard de SCALES, Capitaine de Chanteloup depuis 1436.

La garnison anglaise est forte de 10 lances à pied (et non pas à cheval comme l'ont avancé plusieurs auteurs) et de 30 archers. Par comparaison, le Mont-Saint-Michel a une garnison équivalente de 10 lances à cheval et 22 archers sous Jean d'HARCOURT, puis de 10 hommes d'armes et 28 archers sous Louis d'ESTOUTEVILLE.

Les hommes de cette garnison de Granville sont bien connus par plusieurs revues, mandements et quittances des 26 septembre et 15 octobre 1441, 15 février, 25 avril, 10 et, 31 juillet, 16 septembre, 4 et 22 octobre 1442 (Paris BNF, Quit., vol. 77, n°4380; ibid., Clérambault, vol.102, Scales; ibid., P. O. vol. 2659, art. 59019; etc).

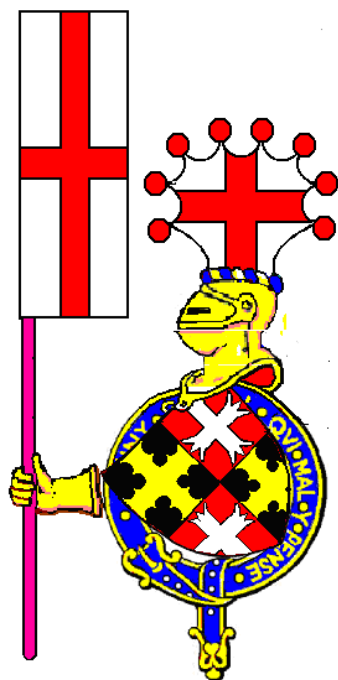
L'artillerie anglaise prise à Granville par les Français le 8 novembre 1442 est loin d'être négligeable. Les 14 bouches à feu se composent de 2 couleuvrines, 1 serpent et 11 serpentines, ces dernières étant des pièces de petit calibre servies souvent par un seul homme. L'artillerie de trait est de 16 arbalètes de rempart : 6 grosses arbalètes de fer, 4 petites arbalètes de fer et 6 arbalètes de bois [LA TRÉMOILLE 1906].

D'autre part, plusieurs Compagnies qui avaient pris part au siège et à la prise de Granville sur les Français en 1438, sont encore sur place. La présence de ces troupes en cantonnement est fort dissuasive et offre un surcroît de sécurité à la bastide en construction.

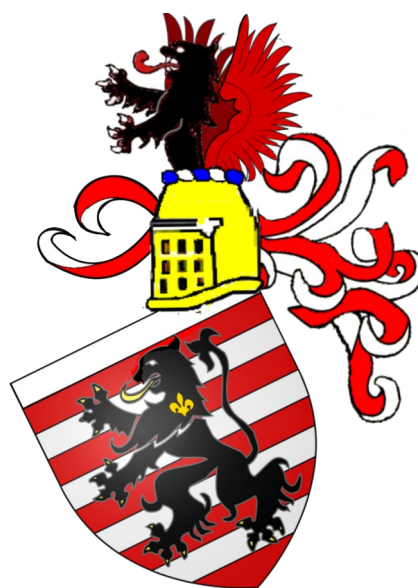
LA PRISE DE GRANVILLE

Robert WILLOUGHBY (1385-1452), 6^{ème} Baron Willoughby of Eresby, Chevalier de la Jarretière (1416), Comte de Beaumont-sur-Oise (1420), est Lieutenant Général des armées de Henry VI en Normandie de 1441 à 1447. Au printemps 1442, les Anglais subissent plusieurs revers dans les confins de l'Anjou et du Maine, et pendant l'été Robert WILLOUGHBY envoie en renfort les Compagnies en cantonnement à Granville. Si bien que la place, dépourvue des troupes anglaises qui occupaient les alentours, ne peut plus compter que sur sa seule garnison pour défendre des fortifications inachevées.

Le Capitaine du Mont-Saint-Michel, Louis d'ESTOUTEVILLE, saisit cette opportunité et s'empare de la bastide le 8 novembre 1442.



Armes de Robert WILLOUGHBY



Armes de Louis d'ESTOUTEVILLE

Robert WILLOUGHBY (1385-1452), 6^{ème} Baron Willoughby of Eresby, Chevalier de la Jarretière (1416), Comte de Beaumont-sur-Oise (1420), Lieutenant Général des armées de Henry VI en Normandie (1441-1447) .

Louis d'ESTOUTEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Auzebosc et de Moyon, Capitaine du Mont-Saint-Michel.

La *Chronique du Mont-Saint-Michel* contient la seule mention explicite de cette prise de la bastide de Granville : *En cel an xlii le jeudi viiie de novembre fut prise Grantville sur les gens du sire de Scalles d'eschelle* (Paris BNF, ms. fr. 4491). Si les indications calendaires sont précises, comme souvent dans cette *Chronique*, il n'y a aucun renseignement militaire sur cette opération. La mention *d'eschelle* est la traduction française du patronyme de Thomas de SCALES. Quant à son vainqueur, Louis d'ESTOUTEVILLE, qui n'est pas mentionné dans la *Chronique du Mont-Saint-Michel*, nous le trouvons dans le *Livre des Vigiles* de Charles VII (Paris, BNF, ms fr. 5054, f°120). Les archives ne livrent aucune indication sur les effectifs des assaillants (très certainement plus nombreux que la seule garnison du Mont-Saint-Michel), leur acheminement (sans doute par mer) ni sur les conditions dans lesquelles Granville est prise.

Mais pour bien des auteurs, que ces lacunes de troublent pas, il ne peut s'agir que d'un assaut héroïque qui provoque la débâcle des Anglais : *“les Anglais avaient fui à travers rochers et glacis, laissant des morts, des blessés”* (DE MANNEVILLE, *Le Pays de Granville*, 1935, 190).

La réalité pourrait être bien différente. En effet, la garnison anglaise ne subit pas de pertes lors de la prise de Granville par les Français, puisque nous la retrouvons au complet, et avec ses armes, à Gavray quelques mois plus tard (Paris, BNF, Pièces Orig. Cab.Titres vol. 2659, 59020). Il n'y a donc pas eu d'assaut ni de combat.

Compte tenu du volume de la garnison anglaise, de la puissance de son armement et l'absence de perte, la prise de la nouvelle place-forte (Paris BNF, ms. fr. 4491) semblerait être due à un effet de complète surprise. Mais cette hypothèse doit être écartée, car le Lieutenant de Thomas de SCALES, sur le rapport de ses espions, avait été averti par le Capitaine anglais, peu auparavant, de l'imminence de l'attaque française. La surprise est en outre difficilement concevable si l'on considère les difficultés d'accès au Roc par l'unique chemin qui mène au bourg des Houles, franchit le Pont de Carreaux, traverse le bourg portuaire et gravit la future rue des Juifs. Enfin, si la surprise permet de pénétrer dans une place, elle n'empêche pas les combats. La trahison a également été évoquée, mais elle se heurte aux mêmes obstacles que la surprise. Ce qui n'a pas empêché qu'une légende prenne corps au 19^{ème} siècle : par esprit de vengeance, un homme de la garnison aurait ouvert une poterne par où se seraient engouffrés les assaillants ... ce qui est démenti par toutes les sources, lesquelles précisent qu'il n'existe qu'un seul accès permettant d'entrer dans la bastide en venant de la vallée du Boscq. On a pourtant pensé avoir trouvé cette mystérieuse poterne (à classer parmi les “portes dérobées” si chères aux auteurs romantique). Ce serait la petite porte située sous la très moderne Maison du Guet au niveau d'une chaussée inexistante au 15^{ème} siècle (GUIDELOU, *Notice sur Granville*, Granville, 1858), alors que cette porte, aujourd'hui murée, est postérieure à la destruction en 1685 de la tour qui s'élevait en cet endroit.

Mais alors, *quid* de la prise de Granville ? Il s'agirait, en fait, d'une reddition à composition, sans doute contre une somme d'argent. Le fait est courant au Moyen Âge et ne signifie nullement une trahison de la part de la garnison et de son chef : garder ses propres troupes intactes face à un assaillant plus puissant tout en ponctionnant les ressources de l'adversaire n'est pas, à cette époque, un acte déshonorant. Bien des offensives échouent car les fonds sont limités et ne suffisent pas toujours à atteindre l'objectif de l'offensive.

Le vainqueur, nouveau maître de Granville, est Louis d'ESTOUTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Hambye, Chanteloup, Bricqueville, Moon-sur-Elle, Gacé et Apilly, Capitaine du Mont-Saint-Michel de 1425 à 1451. Assiégé dans sa forteresse insulaire, il y affirme la souveraineté de Charles VII, alors que toute la Normandie est aux mains des Anglais. Depuis son échec lors de la Bataille des Grèves en juin 1434, Thomas de SCALES a dû renoncer à prendre par force le Mont-Saint-Michel, alors que Louis d'ESTOUTEVILLE attaque Granville, sa dernière tentative datant de l'été 1439. Dans cette véritable course à la possession de Granville, Louis d'ESTOUTEVILLE se mesure à son rival, le Maréchal André de LAVAL-LOHÉAC.

La victoire de Louis d'ESTOUTEVILLE le 8 novembre 1442 a de lourdes conséquences tant dans le camp anglais que dans l'entourage de Charles VII.

LA PLUS ANCIENNE REPRESENTATION DE GRANVILLE

La réussite de l'opération menée par Louis est très vite exploitée par le camp français. Ce fait d'armes revêt une dimension symbolique que l'on retrouve dans le *Livre des Vigiles* de Charles VII.. Ce superbe ouvrage, enluminé aux trois couleurs (vert, rouge et blanc) de la livrée personnelle du Roi et orné de miniatures, est conservé à Paris, BNF, ms fr. 5054. Ce livre de prestige contient au f°120 une représentation de l'entrée victorieuse de Louis d'ESTOUTEVILLE dans la bastide de Granville. Malgré son aspect quasiment onirique, c'est là la plus ancienne représentation de Granville.



Miniature du Livre des Vigiles de Charles VII, Paris BNF, ms.fr. 5054, fo 120

Les paramètres qui ont déterminé l'œuvre de l'artiste sont essentiellement voués à une sublimation de cette action militaire, limitée malgré sa valeur stratégique, pour en faire une affirmation politique et symbolique dont le Roi est tout à la fois l'acteur et le bénéficiaire.

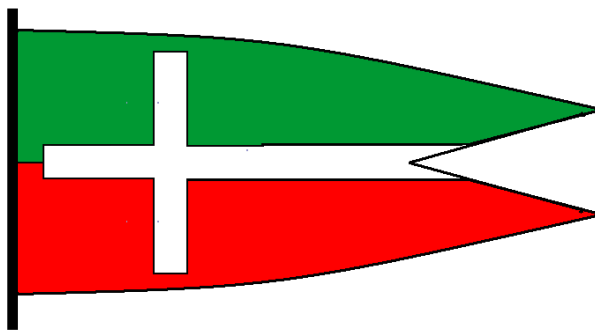
DESCRIPTION

L'image est toute entière occupée par l'entrée de la ville, sans arrière-plan topographique ou paysager. A l'inverse de nombre d'œuvres picturales de cette époque qui ménagent des espaces où l'artiste insert en arrière-plan des scènes, le plus souvent agrestes, avec un édifice caractéristique. Ici, point de Roc, d'église sur son piton, ni de paysage maritime.

Le cadre architectural est celui d'une ville imaginaire qui n'est absolument pas réaliste. Les fortifications sont percées de superbes fenestrages gothiques géminés en pierre blanche finement ciselée. Leurs arcs brisés, parfois polylobés sont surmontés d'un oculus ouvragé, le plus souvent en trilobes dans l'esprit du Quattrocento italien.

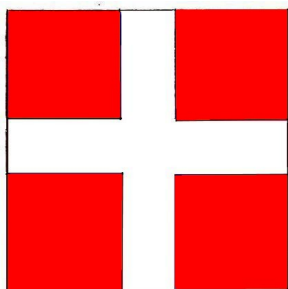
La miniature ne représente pas un assaut, ni un combat, mais une entrée victorieuse, les armes à la main, dans une ville conquise où l'on ne voit aucune résistance. Sur le chemin de ronde, un homme d'arme anglais se tient debout dans l'embrasure d'un créneau et contemple la scène, la tête baissée sous son chapel de fer, sans esquisser le moindre geste hostile.

Sur cette peinture, le Capitaine du Mont-Saint-Michel tient le rôle du Roi de France Charles VII dont tous les symboles personnels sont représentés. Louis d'Estouteville est entièrement cuirassé et ne porte pas la cotte armoriée qui est dans l'art médiéval la marque traditionnelle d'identification – même si dans la réalité ce vêtement d'apparat ne se porte pas au combat. L'acier de la cuirasse est orné sur la poitrine d'une ciselure en fleur de lys. A la main gauche il tient une épée dans un fourreau gainé de rouge et de l'autre main la bannière personnelle du Roi, un coupé de vert et de rouge portant une croix alésée blanche. Ces trois couleurs sont celles de la livrée du Roi. La disposition du vert et du rouge évoque celle des pennons bicolores, telle qu'elle est déjà en usage depuis au moins le 12^{ème} siècle. Usage que les unités de cavalerie perpétuent jusque sur les champs de bataille du 20^{ème} siècle.

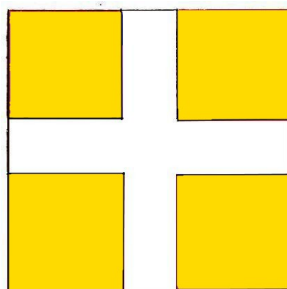


Bannière à la livrée de Charles VII

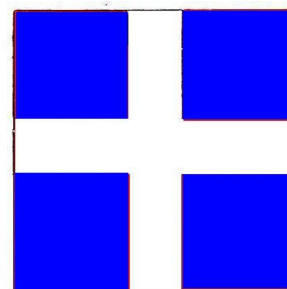
Quant à la croix blanche, naguère signe de ralliement anglais elle est devenue la marque du parti français de Charles VII après que le Roi d'Angleterre Henry V, pour symboliser l'union des deux royaumes, l'ait abandonnée au profit de la croix rouge, auparavant arborée par les Français. Cette croix blanche est le signe distinctif de tous les drapeaux militaires français jusqu'à la Révolution. Cantonnée de bleu, elle est pendant quatre siècles le pavillon civil français et devient le drapeau national de plusieurs pays. Le drapeau grec moderne est issu de ce pavillon civil français, arboré par les navires chrétiens de l'Empire Ottoman depuis que les Capitulations passées entre François I^{er} et Soliman le Magnifique (4 février 1536) ont placé les sujets chrétiens du Sultan sous la protection des Consuls de France.



Compagnie d'Ordonnance
1436-1479



Régiment de Normandie
1563-1790

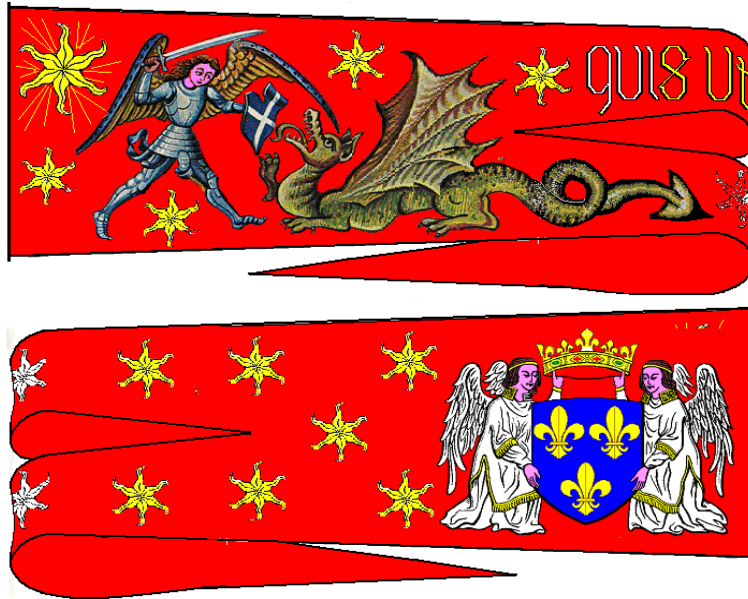


Marchands de France
15-18^{èmes} s.

La croix blanche, emblème du Royaume de France

La bannière à la livrée, portée au côté du Roi ou juste derrière lui, indique à tous sa présence effective. La représentation, tout à fait contraire à la réalité, de cette bannière dans l'entrée triomphale dans la ville conquise, indique que le véritable vainqueur est bien le Roi et que sa présence, bien que toute symbolique, est réelle.

D'autres éléments renforcent encore cet avatar de la présence du Roi. Les hommes d'armes qui entourent Louis d'Estouteville forment avec lui une lance à pied, avec le chevalier entièrement cuirassé et portant la lance/bannière, un sergent plus légèrement cuirassé et trois piétons. Ce groupe, qui franchit un ponceau au dessus de douves en eau (inexistantes à Granville), arbore une autre marque personnelle du Roi. Deux de ces hommes de guerre portent sur leur justaucorps rouge, un soleil tourbillonnant qui est la devise (on dirait aujourd'hui le logo) du Roi Charles VII. Ce même soleil, en général à huit rais, tourbillonnant, se retrouve notamment sur l'étendard de Charles VII où il est associé au combat de saint Michel et aux armes de France.



Etendard de Charles VII

Cet étendard bifide, rouge, est semé de soleils à 8 rais tourbillonnants d'or. A l'avant, il porte un saint Michel armé de toutes pièces combattant le dragon. Sur la pointe supérieure du flottant est inscrite la devise *QUIS UT DEUS* en lettres gothiques d'or. Cette devise "*QUI [EST] COMME DIEU ?*" (i.e. "*qui ose se prétendre semblable à Dieu ?*") est le cri de l'Archange quand il terrasse le Dragon. Au revers, l'étendard est orné à la hampe des armes de France couronnées d'or et tenues par deux anges de carnation vêtus d'une aube et d'une dalmatique blanches. Cet étendard rouge est arboré à la place de l'Oriflamme de France qui est aux mains du parti anglo-bourguignon. La tradition veut qu'avant d'entrer en campagne le Roi de France se rende à l'Abbaye de Saint-Denis pour y prendre l'Oriflamme qui est censé être la bannière de guerre de Charlemagne ... mais plusieurs fois perdu ou détruit. Cet emblème miraculeux, confié à la garde des plus prestigieux gentilshommes du Royaume, est placé à la tête de l'armée royale.

On voit tout de suite l'importance de l'étendard, substitut de l'Oriflamme, qui représente la légitimité de Charles VII dans ce conflit, alors que, légalement, en vertu du Traité de Troyes de 1420 il n'avait plus aucun droit à la Couronne de France ... d'où le besoin d'affirmer et de réaffirmer la prétention à la légitimité du parti français. La place privilégiée que tient le soleil tourbillonnant sur les deux faces de l'étendard, focalise cette affirmation de légitimité sur la personne de Charles VII. Le combat de l'archange est celui du Bien (le Roi légitime muni de l'onction du Sacre) triomphant du Mal (l'usurpateur anglais simplement couronné). Les armes de France, tenues et couronnées par deux anges, indique l'essence divine de la royauté française, validée par l'onction du Sacre de Charles VII à Reims le 17 juillet 1429.

Tous les éléments symboliques figurés dans la représentation de la prise de Granville replacent cet épisode dans la dramaturgie de la reconquête de son Royaume par le Roi légitime. La place de choix qui y est donnée à Granville est corroborée par le nouveau statut de la ville conquise, ville royale où siègent désormais les juridictions régaliennes.

JEAN DE LORRAINE, CAPITAINE DE GRANVILLE

La rivalité qui oppose André DE LAVAL-LOHÉAC et Louis D'ESTOUTEVILLE pour la prise de Granville aurait pu s'arrêter avec la victoire du Capitaine du Mont-Saint-Michel devenu maître de la bastide inachevée. En effet, il aurait été logique que le nouveau Capitaine de Granville soit son vainqueur ou, à tout le moins, un de ses proches et que les deux places-fortes françaises de Normandie aient un commandement conjoint, voire unique.

Dès la prise de la bastide et pour y marquer une présence effective, Louis d'ESTOUTEVILLE nomme son fils naturel Robert d'ESTOUTEVILLE Bâtard d'Aussebosc, Chevalier, pour être son Lieutenant à Granville.



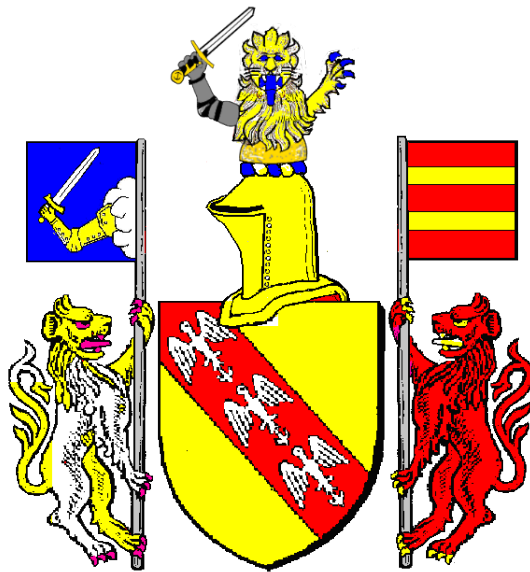
**Armes de Robert d'Estouteville Bâtard d'Aussebosc
Lieutenant de Louis d'Estouteville à Granville**

Mais les questions de personnes rendent la situation très délicate : Charles VII ne peut indisposer son Maréchal et ses appuis bretons en nommant Louis d'ESTOUTEVILLE Capitaine de Granville. Il ne peut pas non plus nommer André de LAVAL-LOHÉAC, ou un de ses féaux, à Granville car le Capitaine de Mont-Saint-Michel lui est politiquement indispensable.

La solution est donc de nommer un troisième homme au Capitanat de Granville et de lui fournir une garnison de provenance plus lointaine. C'est donc Jean de LORRAINE qui est placé à la tête de la bastide. Ce qui permet également au Roi d'intervenir en modérateur, sans prendre officiellement parti, dans le conflit dynastique qui oppose d'une part Ferry VI de LORRAINE, Comte de Vaudémont et prétendant au Duché de Lorraine en tant que parent mâle le plus proche du dernier Duc, et d'autre part le "Bon Roi René", Roi de Jérusalem, de Naples et de Sicile, Duc d'Anjou et Comte de Provence, et prétendant lui aussi au Duché de Lorraine du chef de son épouse Isabelle de LORRAINE, fille du dernier Duc en ligne directe. Ce conflit, interne au parti français, en pleine Guerre de Cent Ans, est cause de profondes mésententes parmi

les fidèles de Charles VII impliqués dans l'un ou l'autre camp, ou même dans les deux camps de par leurs alliances matrimoniales. La nomination de Jean de LORRAINE comme Capitaine de Granville, recentre les chefs des LORRAINE-ANJOU et des LORRAINE-VAUDEMONT autour de la personne du Roi.

Le nouveau Capitaine de Granville, Jean de LORRAINE, Comte d'Harcourt, Comte d'Aumale et Baron d'Elbeuf, est allié par sa mère Jeanne d'HARCOURT aux plus puissantes familles de Normandie. Il est aussi le frère de Ferry VI de LORRAINE-VAUDEMONT, cousin (par les BOURBON) du Roi de France Charles VII, et petit-neveu du Comte d'Evreux et Roi de Navarre Charles II le Mauvais.



Armes de Jean de LORRAINE

Jean de LORRAINE, Chevalier, Comte d'Harcourt et Comte d'Aumale, Capitaine de Granville pour la 2^{ème} fois (1451-[1466]†1473), Maréchal de Normandie (1465), Sénéchal et Gouverneur d'Anjou (1469-†1473).

Les armes de Lorraine, sont parfois écartelées ou chargées des armes d'Harcourt. Ces armes sont accompagnées de deux bannières dont l'une, celle du son Comté d'Harcourt, est de type armorial et témoigne de ses origines normandes par sa mère. L'autre bannière, qu'il utilise comme bannière personnelle (il est le deuxième en préséance des LORRAINE-VAUDEMONT après son frère Ferry VI prétendant au titre de Duc de Lorraine), est celle de Lorraine. Cette bannière n'est pas aux armes de Lorraine, mais à la devise des Ducs de Lorraine. Le motif de la devise lorraine,, attestée depuis le 11^{ème} siècle, est une *spada*, une épée (d'où les termes *espaddon* et *spadassin*), et les monnaies des Ducs de Lorraine qui figurent cette épée sont appelées " *spadins*". Peu à peu, le dessin se complète et l'épée est alors brandie par une main ou un gantelet de fer, puis par un bras armé, c'est à dire cuirassé. Enfin, apparaît la nuée d'où isse le bras armé. La bannière à la devise de Lorraine, véritable insigne politique, est celle autour de laquelle se rallient les LORRAINE-VAUDEMONT lors du conflit de succession de Lorraine.



Monnaie de René Ier



Monnaie de Charles III



Monnaie de René II

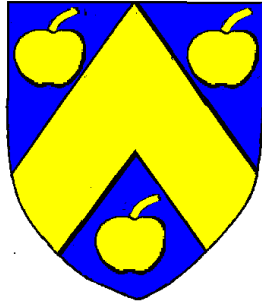
**Exemples de monnaies de Lorraine avec une épée et un bras armé d'une épée
(photos Poinsignon Numismatique)**



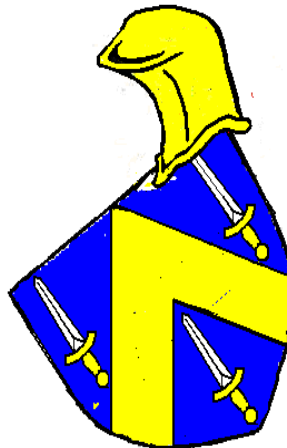
**Armes municipales de Granville
sous la Seconde Restauration (1815-1830)**

Comme le veut l'usage, la bannière de Jean de LORRAINE, Capitaine de Granville de 1442 à 1446 puis de 1450 à 1473, est arborée sur les murs de la ville. C'est ainsi que, au fil des ans, la bannière de son Capitaine est identifiée comme étant la bannière de Granville. Et ce d'autant plus que, de 1466 à sa mort en 1473, Jean de LORRAINE, craignant les représailles de Louis XI, vit en exil en Guyenne puis en Anjou et ne reparaît plus dans la ville dont il est toujours Capitaine. Il s'agit là d'une appropriation collective d'un emblème familial, fait assez courant dans l'héraldique municipale, y compris pour les armes municipales créées de nos jours.

Les armes de Granville ne lui ont donc pas été octroyées par Charles VII comme le prétend une légende tenace, déjà courante au 18^{ème} siècle (Paris A.N. Marine 4C 159).



Armes de Guillaume POMMEREUL



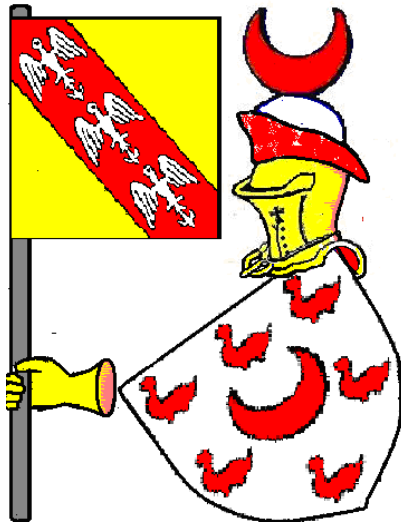
Armes de Guillaume FERRANDO

Guillaume POMMEREUL, Écuyer de Jean de LORRAINE et son Receveur à Granville (1444) .
Guillaume FERRANDO, Commis au Gouvernement et à la Fortification de Granville (1447) .

Dès son installation à Granville au milieu du mois de novembre 1442, le nouveau Capitaine affronte l'hostilité de Louis d'ESTOUTEVILLE qui supporte mal d'être évincé de sa conquête. Mais avant Pâques 1443, Jean de LORRAINE obtient que Louis d'ESTOUTEVILLE, qui a regagné le Mont-Saint-Michel, rappelle son Lieutenant. Cependant, peu après, Louis d'ESTOUTEVILLE est récompensé par Charles VII qui le nomme Grand Bouteiller de France en 1445, charge aussi honorifique que lucrative. Dès que la Normandie est reconquise, Louis d'ESTOUTEVILLE devient en 1450 Capitaine de Rouen, poste prestigieux, et Capitaine d'Avranches, puis, en 1461, Sénéchal de Normandie. Louis d'ESTOUTEVILLE meurt en 1463.

Jean de LORRAINE s'entoure d'officiers compétents et actifs. Son écuyer, Guillaume POMMEREUL, est son Receveur à Granville et ses attributions comprennent le peuplement de la ville nouvelle (Granville, Musée, A.M., n.c.). La fortification de la bastide reste un important chantier, et Guillaume FERRANDO est nommé commis à la fortification et au gouvernement de Granville. Sous son autorité, 2 perches de fossé sont creusées dans le rocher devant la porte de la ville, et Colin NOUVEL effectue ce travail au prix de 20 livres tournois la perche, paiement acquitté le (Paris, BNF, Quitt. 77, n°4234). Par gouvernement, on entend l'administration et le ravitaillement de la ville : le mémoire dressé en 1447 (Chartrier du château de Taillebourg) précise que la place-forte est bien pourvue en blé, trousse de flèches et poudre à canon.

Pour le représenter pendant ses absences, Jean de LORRAINE nomme des Lieutenants. Ceux-ci, comme les Chevaliers Jean de BAUDRE (1452-1453 & 1460-1466) et Nicolas PEYSNEL (1453-1460), ancien Lieutenant du Capitaine du Mont-Saint-Michel, sont souvent issus de la noblesse du Cotentin. Jean de BAUDRE, présent à Granville pendant le siège de 1465-1466, suit Jean de LORRAINE dans son exil en Anjou et devient porte-bannière du Duc d'Anjou, le "Bon Roi René", pour son Duché de Lorraine.



Armes de Jean de Baudre

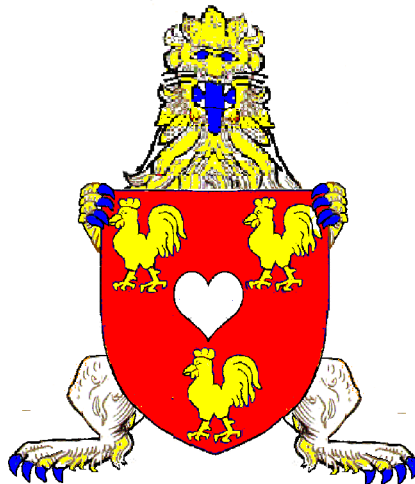


Armes de Nicolas Paysnel

Jean de BAUDRE, Lieutenant de Jean de LORRAINE à Granville (1452, 1453, 1460), puis porte-bannière du Duc René II de Lorraine.

Nicolas PAYSNEL, Chevalier, Lieutenant du Capitaine du Mont-Saint-Michel puis de Jean de LORRAINE à Granville (1454-1460).

Après l'annexion du Duché de Normandie au Royaume de France, Jean de LORRAINE suit Charles de Berry-Normandie dans son nouveau Duché de Guyenne. Puis, à l'occasion de la nouvelle réconciliation entre les LORRAINE-VENDEMONTE et les LORRAINE-ANJOU, devient en 1469 Sénéchal et Gouverneur d'Anjou. Il conserve ces charges jusqu'à sa mort en 1473, tout en restant, par défaut, Capitaine de Granville. Ne pouvant revenir à Granville, où il tomberait entre les mains des hommes du Roi, il y est représenté par Robert COQBORN, Ecuyer du Royaume d'Ecosse, son Lieutenant pour les ville et château de Granville. Le fils de Robert COQBORN, Jean COQBORN ou de COQUEBERNE, Seigneur de Portal, est Archer dans la Garde Ecossaise du Roi de France, et meurt à Paris en 1525 (Paris A.N. X 1^A). La Garde Ecossaise, dévolue jusqu'à la Révolution à la garde rapprochée de la personne du Roi, est la Compagnie la plus ancienne et la plus prestigieuse de la Maison du Roi, et son Capitaine porte le titre de Premier Gentilhomme du Royaume.



Armes de Robert COQBORN

GRANVILLE, CAPITALE DE LA NORMANDIE FRANÇAISE : AMIRAUTE, BAILLAGE, VICOMTE ET GARNISON

Depuis le 8 novembre 1442, Granville est une tête de pont française qui modifie considérablement les données stratégiques dans l'ouest. En effet, si les Français, en bénéficiant des fortifications –encore inachevées- de la bastide, réussissent à s'y maintenir, ils prennent à revers le dispositif anglais du centre-ouest déjà fortement malmené par les offensives françaises lancées depuis les pays de Loire.

Mais Granville n'a pas qu'un intérêt militaire. C'est aussi, pour le Roi de France, une formidable opportunité lui permettant de s'affirmer comme seul souverain de la province en mettant en place les éléments de gestion politique, administrative et juridique destinés à s'étendre par la suite à toute la province et au-delà.

Amirauté :

Une administration, et non des moindres, est transférée à Granville. Il s'agit du siège particulier de l'Amirauté de France créé au Mont-Saint-Michel par Lettres de Commission de l'Amiral de France Prigent de COËTIVY du 18 octobre 1441, avec Guy de MAUNY comme Lieutenant de l'Amiral et garde du sceau. Les relations entre le Capitaine du Mont-Saint-Michel Louis d'ESTOUTEVILLE et André de LAVAL-LOHÉAC, Amiral de France de 1433 à 1439 puis Maréchal de France, sont difficiles et une véritable rivalité oppose les deux hommes pour la reconquête de Granville. Lorsque Prigent de COËTIVY, Amiral de France de 1439 à sa mort en 1450, institue une Lieutenance d'Amirauté au Mont-Saint-Michel, Louis d'ESTOUTEVILLE y voit un empiètement sur ses prérogatives. Dès la prise de Granville par Louis d'ESTOUTEVILLE, Prigent de COËTIVY y transfère l'Amirauté du Mont-Saint-Michel, avec son frère Olivier de COËTIVY comme Lieutenant, charge que ce dernier occupe de 1442 à 1466.



Armes d'Olivier de COËTIVY

Olivier de COËTIVY, Chevalier, Seigneur de Taillebourg, Didonne, Cazes, Saujon, Royan et Rochefort, Capitaine de la ville et du pont de Saintes (1431), Gouverneur de Dieppe (1433), Capitaine de 48 hommes d'armes et 103 archers (1436), Capitaine d'une Compagnie de Grande Ordonnance (1445), Capitaine de La Réolle (1446), Lieutenant de l'Amiral à Granville (1446-1450), Conseiller et Chambellan du Roi (1451), Capitaine de Talmont (1451) Sénéchal et Lieutenant Général de Charles de France-Berry en Guyenne (1469).
Mort en 1479.

Olivier de COËTIVY, Conseiller et Chambellan du Roi en 1451, épouse Marguerite-Marie de VALOIS, la "Première Bâtarde de France", fille du Roi Charles VII et d'Agnès SOREL, qui a été élevée au château de Taillebourg et apporte à son époux une dot de 10.000 écus d'or et deux seigneuries. Féal du Duc Charles de Normandie, il le suit, après l'annexion de la Normandie au Royaume de France, dans son nouveau Duché de Guyenne où il est son Lieutenant Général (1469) et devient Sénéchal de ce Duché. Il meurt en 1479 (Paris, BNF, Tit. Scel. Clairambault, Coëtivy).

Vicomté et Baillage :

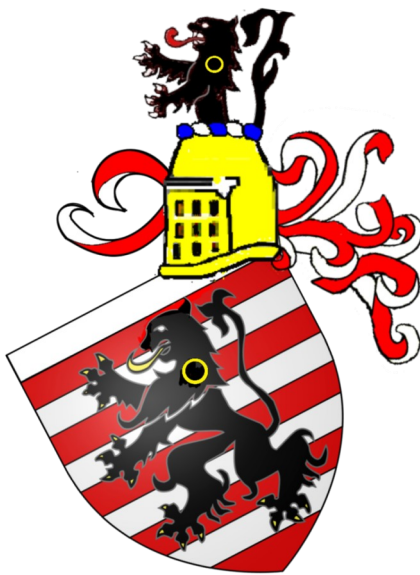
Le Vicomte est à l'origine un officier carolingien itinérant qui agit comme représentant du pouvoir comtal (lui-même étant une délégation personnelle du pouvoir royal) sur tout ou partie du territoire du pagus comme missus dominici et notamment pour les assises judiciaires. La permanence de l'office vicomtal s'affirme peu à peu, mais est reprise en main par le Roi qui nomme directement ses Vicomtes en tant que juges chargés des cas généraux, au civil comme au criminel, lorsque l'affaire et les justiciables relèvent de la justice royale. Certains de ces Vicomtes sont plus particulièrement chargés d'une cité dans laquelle, outre leurs attributions judiciaires, ils exercent au nom du Roi un pouvoir administratif et militaire. Parallèlement se développe la notion nobiliaire, encore embryonnaire, du titre de Vicomte attaché à une terre érigée en Vicomté (entre Baronnie et Comté), si bien qu'un noble honoré héréditairement du titre de Vicomte n'a que peu ou pas de rapport avec le Vicomte officier de la justice du Roi, nommé et révoqué par lui.

1635. C'est à cette date qu'est fondée la Vicomté de Granville par une Ordonnance Royale démembrant partiellement la Vicomté de Coutances. En général, on considère qu'avant la fondation de cette Vicomté, qui comprend l'ensemble des organes de police générale (jusqu'en 1699) et de justice royale, l'exercice de la justice était assuré à Granville par les religieux du Mont-Saint-Michel (au titre de leur Baronnie de Saint-Pair) jusqu'en 1463 puis, par suite du rachat de leurs droits par Louis XI, par la Vicomté de Coutances. La question est en fait beaucoup plus complexe.

L'Abbaye du Mont-Saint-Michel possède effectivement un droit de moyenne et basse justice sur la plupart des terres relevant de sa Baronnie de Saint-Pair. Cependant, cette Baronnie ecclésiastique n'est pas une circonscription territoriale homogène, mais un ensemble de biens immeubles, terres, rentes, et droits (seigneuriaux ou non) : le droit de justice ne s'applique qu'aux seuls justiciables de l'Abbaye (vavasseurs, alleutiers, tenanciers, baillés, etc) sur ses terres et pour les seuls délits de sa compétence, et ne concerne ni la justice royale, ni la justice seigneuriale, ni, dans tous les cas criminels, la haute justice.

Enfin, les droits de justice des deux co-seigneurs de Granville n'ont rien à voir avec la justice de la Baronnie de Saint-Pair, sauf si certaines terres tenues par l'un ou l'autre des deux co-seigneurs sont soumises aux privilèges de la Baronnie. C'est ce qu'il ressort de l'étude des tenants des divers fiefs et vavassories mouvant du Mont-Saint-Michel au 12^{ème} siècle (Avranches, B.M., ms 210, f°132v°-133r°), et la majeure partie des terres de la Seigneurie de Granville est ainsi justiciable de ses co-seigneurs et non pas de la Baronnie montoise, ou plus exactement le ministerium, le terme de Baronnie –qui prête à confusion- étant tardif.

Cependant, le droit du Roi est appliqué, dès la reprise de la toute nouvelle Bastide de Granville par les Français le 8 novembre 1442, par un Bailli de Cotentin et un Vicomte de Coutances qui siègent à Granville. Coutances est en effet encore sous administration anglaise et le Bailli anglais, Hugues SPENCER, siège à Regnéville-sur-Mer dans une dépendance de la porte principale du château, rue du Calvaire (J-C POUTIERS, Regnéville, le Château – Rapport de fouilles 1993, Direction Régionale des Antiquités Historiques de Basse-Normandie, Caen, 1993).



Armes de Robert d'ESTOUTEVILLE

ARMES d'Estout d'ESTOUTEVILLE

Grands Baillis de Cotentin en siège à Granville

Liste des baillis du Cotentin de 1442 à 1450 :

Baillis du roi d'Angleterre :

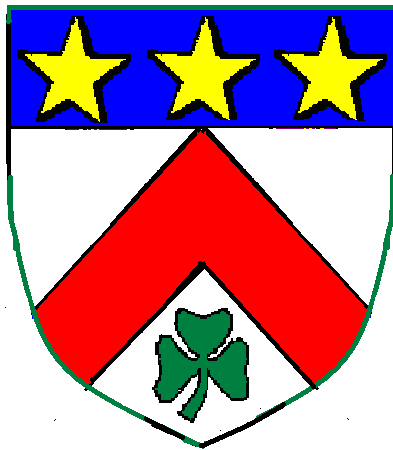
Jean de HERPELAY	1426 - 1429
Hugues SPENCER	1432 - 1448
BERTIN	1449 - 1450

Baillis du roi de FRANCE :

Robert de MONTAUBAN	1418 - 1441
Robert d'ESTOUTEVILLE	1441 - 1446
Estout d' ESTOUTEVILLE	1446 - 1450

Un Grand Bailli de Cotentin siège, de façon très théorique, au Mont-Saint-Michel pour le Roi de France Charles VII. Robert D'ESTOUEVILLE, (FRÈRE DE LOUIS D'ESTOUEVILLE) titulaire du Grand Bailliage en 1441, quitte le Mont-Saint-Michel pour se transporter à Granville dès la prise de la bastide, et y instrumente très officiellement. Puis Estout D'ESTOUEVILLE succède à Robert D'ESTOUEVILLE comme Grand Bailli en siège à Granville et y officie jusqu'en 1450.

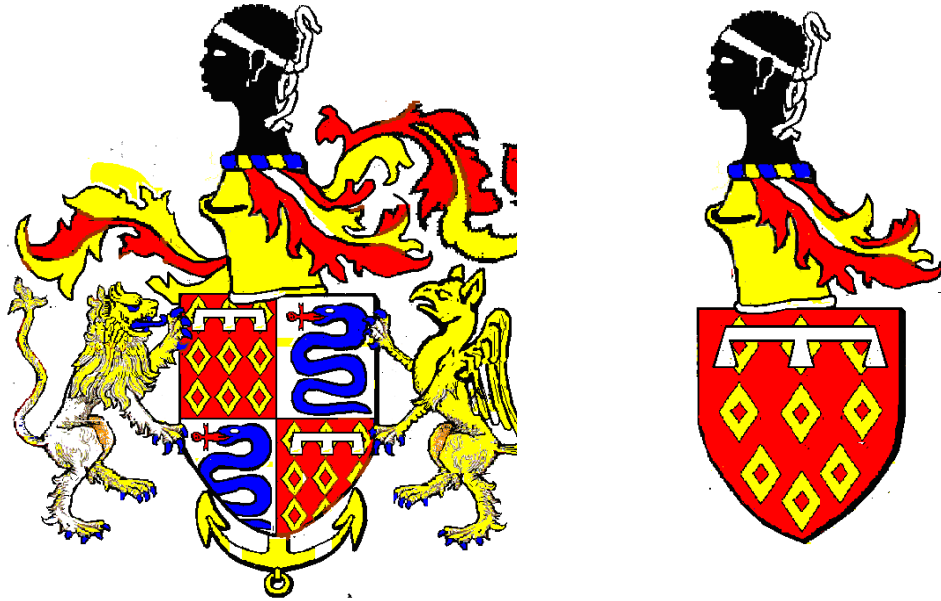
Avec un Grand Bailli de Cotentin et un Vicomte de Coutances en résidence à Granville, la Couronne de France conteste la légitimité des officiers de la Régence anglaise et affirme ses propres droits Ce qui permet d'établir et publier des actes authentiques en toute indépendance vis –à-vis de l'administration anglaise qui tient toujours Coutances et sa Vicomté. Cette affirmation de légitimité se fait avec tout l'apparat de rigueur : c'est ainsi que Jean de CARON, Vicomte de Coutances dont la compétence ne s'exerce guère qu'à Granville et, tout au plus, dans quelques rares paroisses attenantes, fait usage d'un Grand Sceau aux Causes de la Vicomté de Coutances (Paris BNF, Quit. 77, n°4234) ... pas moins !



**Armes de Jean de CARON, Chevalier
Vicomte de Coutances en siège à Granville (1442-1450)**

Le Grand Bailliage de Cotentin (dont la compétence dépasse le seul Cotentin géographique) et la Vicomté de Coutances réintègrent la ville de Coutances durant l'année 1450, les Anglais ayant définitivement quitté la vieille cité épiscopale.

Arthur de ROHAN, dit "ROHAN-MONTAUBAN", Comte de Montauban[-de-Bretagne], devient Grand Bailli de Cotentin en 1450, quelques jours après le recouvrement de Coutances, dès la prise du château de Regnéville, siège de Hue (ou Hugues) SPENCER, Grand Bailli pour le Roi Henry VI d'Angleterre.



Armes de Jean de ROHAN-MONTAUBAN

Jean de ROHAN, Comte de Montauban, Seigneur de Landal, Romilly, Marigny et Crespon, Conseiller et Chambellan du Roi, Bailli de Cotentin (1450), Maréchal de Bretagne (1453), Amiral de France (1461), Maître de Granville (de février à mai 1466), Mort à Tours en mai 1466 .

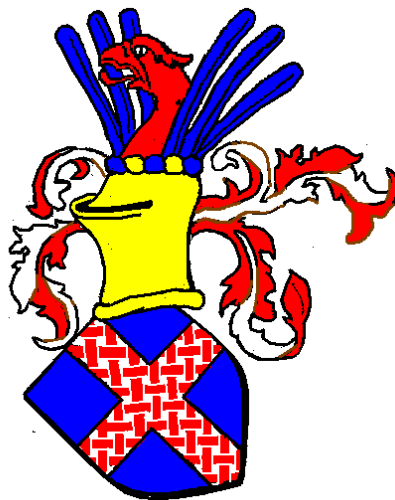
Jean de ROHAN-MONTAUBAN, Comte de Montauban, Seigneur de Landal, Romilly, Marigny et Crespon, Conseiller et Chambellan du Roi Charles VII, succède à Arthur de ROHAN-MONTAUBAN comme Grand Bailli de Cotentin quelques mois plus tard, toujours en 1450. Ce "haut et puissant seigneur", Maréchal de Bretagne en 1453 et Amiral de France en 1461 (avec Olivier DE COËTIVY comme Lieutenant à Granville), est remplacé à la charge de Grand Bailli par Odet D'AYDIE, Chevalier. Jean DE ROHAN-MONTAUBAN joue un rôle capital dans le sort de Granville dans la destruction de l'éphémère Duché de Normandie (1464-1466). C'est en effet lui qui, pour le Roi de France Louis XI, conduit l'armée assiégeant Granville de décembre 1465 à février 1466. Pour prendre Granville, Jean de ROHAN-MONTAUBAN est à la tête des Bandes de Bretagne, qu'il commande en tant que Maréchal de Bretagne, ainsi que des francs-archers et du ban de Cotentin, qui avaient été convoqués après que les agents du Roi eussent excité les ressentiments des campagnes envers les villes. Moins de quatre mois après sa victoire sur Granville, dernière ville qui était encore fidèle au Duc Charles de Normandie, Jean de ROHAN-MONTAUBAN meurt à Tours en mai 1466.

Garnison :

La place prépondérante de Granville ne concerne pas que la présence, parfois très symbolique, des organes de l'administration royale. Son rôle dans le dispositif militaire français est la concrétisation du renversement de l'équilibre des forces car, désormais, l'initiative est dans le camp français. Mais il faut pour cela conserver Granville.

La garnison française est la plus forte que Granville ait connue jusque là. Cette garnison, placée sous les ordres du Capitaine de Granville, se monte dès la prise de la bastide en novembre 1442, à 90 lances et 140 archers. Cet effectif est toujours le même jusqu'en 1446. Ensuite, une légère modification intervient : jusqu'en 1451, c'est-à-dire la fin de la Guerre de Cent Ans, la garnison de Granville se compose de 80 lances et 150 soudoyers. Il s'agit bel et bien d'une garnison permanente, l'une des toutes premières du Royaume de France. Cette permanence est entérinée, après la Guerre de Cent Ans, par l'Ordonnance Royale de La Guerche qui fixe, pour le temps de paix, la composition et le solde des garnisons de Normandie.

A cette garnison permanente, sous les ordres du Capitaine de Granville, il faut ajouter deux Compagnies de gendarmes de Grande Ordonnance, relevant du Connétable de France Arthur de RICHEMONT et, localement, de son Lieutenant. La Compagnie d'Olivier de BROON, Chevalier, Lieutenant à Granville du Connétable de France, compte *à tout trente lances et les archers, le tout bien en poinct et en bel ordre*, à Granville jusqu'en 1451. La seconde Compagnie d'Ordonnance est celle d'Olivier de COËTIVY, puis celle de Geoffroy de COUVRAU avec 40 lances (Paris BNF, Clairambault 67, ff 5161 & 5162; *ibid.* Clairambault 234, f°43; *ibid.* Titres, 129, 39 & 103; *ibid.* P.O. Lorraine, 18; etc). Il s'agit de "lances garnies" comprenant, pour un gendarme lourdement cuirassé et tenant la lance, un écuyer, deux ou trois sergents à cheval plus légèrement cuirassés (les "servants d'armes") et de 4 à 8 hommes de guerre (archers arbalétriers, coulevriniers, piquiers, voulgiers, haliebardiens, coutiliers) dont certains peuvent être montés. La lance est l'unité tactique des armées du 15^{ème} siècle, et peut combattre comme telle ou être décomposée pour former des escadrons de cavalerie lourde ou légère, et les "hommes de pied" de plusieurs lances regroupés en fonction de leur armement.



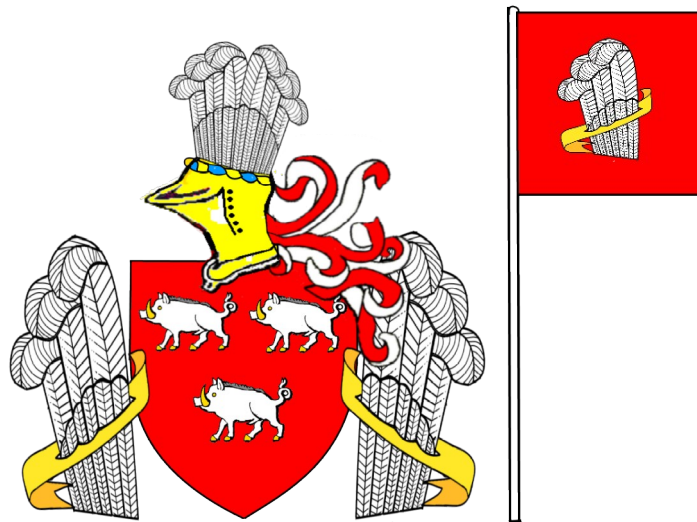
Armes d'Olivier de BROON

Olivier de BROON, Lieutenant à Granville pour le Connétable de France et Capitaine de la Garnison (1444-1457), Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance (1445)

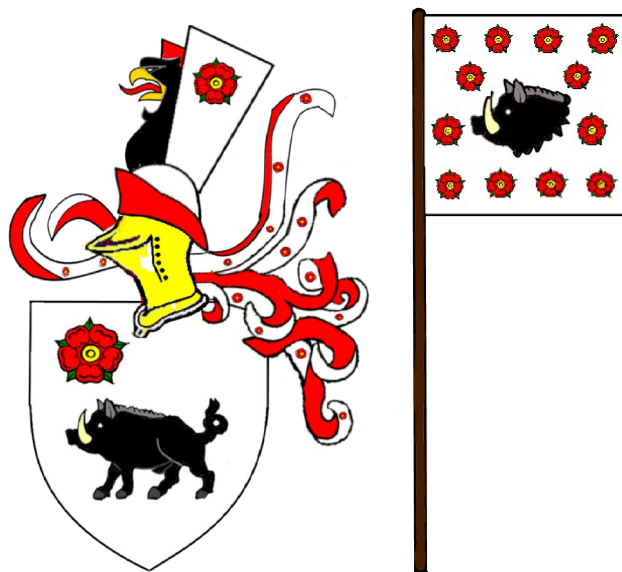
Dans le même temps, l'artillerie saisie sur les Anglais est fortement augmentée, surtout pour les pièces de gros calibre (Charrier de Taillebourg).

UN RENVERSEMENT DEFINITIF DES FORCES EN PRESENCE

Granville reste cependant menacée par les troupes anglaises et, au lendemain de la prise de Granville, la position des Français est précaire. En effet, tout l'arrière-pays, de Donville à Saint-Pair, est encore entre les mains des Anglais. Avant même le début du printemps de 1443, Thomas de SCALES rassemble une première force d'intervention sous ses Lieutenants Matthieu GOTH (ou GOGTH, GOUGH) et Robert SULLIVAN, tous deux Chevaliers Bannerets. Ces deux Compagnies à l'important effectif de 86 lances à cheval et 370 archers (Paris BNF, Quit. 80, n°4809) tiennent le blocus autour de Granville dès décembre 1442. Pendant ce temps, Richard WILLOUGHBY, Lieutenant Général des armées anglaises en Normandie, mobilise une armée de siège pour emporter la place avant la fin de l'été. Une fiscalité spéciale est mise en place pour financer cette opération militaire et le 8 février 1443 n.s. : Jean DE SEMILLY est nommé Receveur Général des aides levées pour le recouvrement de Granville (Paris A.N., K 67, n°20bis; Granville A.M., Z 42)

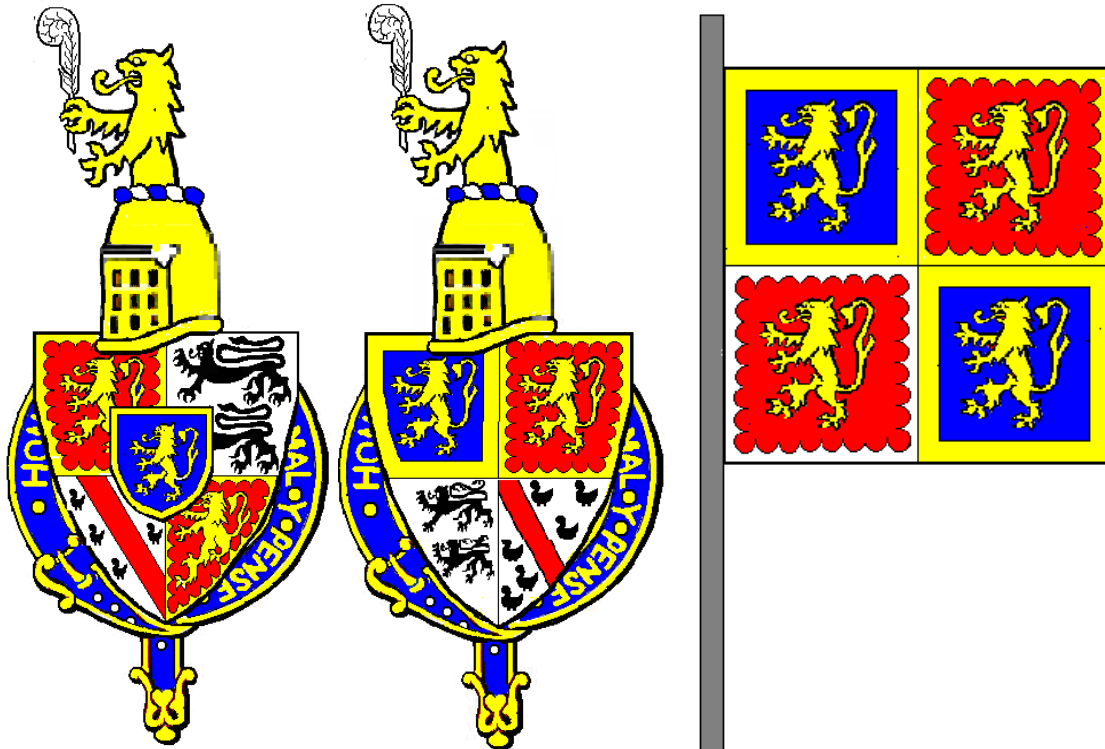


Armes et bannière de Matthew GOTH



Armes et bannière de Robert SULLIVAN

L'assaut n'a cependant pas lieu, car une trêve intervient au printemps 1443 pour permettre de mener des pourparlers préalables à un arrêt, peut-être définitif, de la guerre. Des commissaires sont nommés pour surveiller l'application de la trêve, et Granville reçoit les commissaires des deux camps. La délégation anglaise est conduite par John TALBOT.



Armes et bannière de John TALBOT Connétable de France

John TALBOT (c.1387 – †1453) 1^{er} Comte de Shrewsbury, Comte de Wexford et de Waterford, 7^{ème} Baron Talbot, Baron de Furnival et de Dungarval, Seigneur de Heugueville , Orgeville, Escorcheboeuf, Pont-Saint-Pierre et Fontaines-le-Chastel, Chevalier de la Jarretière en 1424, épouse Maud NEVILLE puis Margaret BEAUCHAMPS, Lieutenant du Roi en Irlande (1414), prisonnier à Patay (1429), Lieutenant Général en Normandie (1442), Connétable de France pour Henry VI (1445), Lieutenant Général en Guyenne (1452). Mort à la bataille de Castillon (1453).

John TALBOT (c.1387 – 1453) est un grand seigneur anglais très fortement impliqué dans les opérations militaires de la Guerre de Cent Ans, mais aussi dans l'administration du Royaume de France uni au Royaume d'Angleterre depuis la mort du Roi de France Charles VI. Lieutenant du Roi en Irlande (1414), il s'empare en 1425 de Granville avec 20 lances et 60 archers, puis modernise le vieux donjon du château. John TALBOT est fait prisonnier à Patay en 1429. puis devient, en 1438, Maréchal de France pour le Roi Henry VI. Il séjourne de nouveau en Irlande dont il est Sénéchal et Gouverneur. Il est nommé Lieutenant Général pour la Normandie en 1442 et, en 1443, est nommé Commissaire Général pour les trêves et conduit les pourparlers pour le parti anglais lors des rencontres de Granville en 1443.

La vie n'est pas facile à Granville entourée par les troupes anglaises et bien des habitants quittent la jeune cité. Le moral des troupes confiées au commandement de Jean de LORRAINE ne doit pas être brillant et l'on "fait des exemples" : en décembre 1443 Antoine de LA MANDAYE, Lieutenant du Connétable de RICHEMONT, arrête deux déserteurs de la garnison de Granville et fait pendre l'un par l'autre (Paris, A.N. JJ 177, 97).

Mais quelques mois plus tard, les trêves conclues par le Traité de Tours (20 mai 1444) soulagent de la pression du blocus anglais et dès l'été 1444 la cavalerie d'Olivier de BROON et de Geoffroy de COUVREAN quitte Granville pour rejoindre l'armée royale en Suisse, ce qui coûte 600 livres au Trésor (Paris, BNF, Titres, 685, f°82)

Le Traité de Tours conclut une trêve, qui durera cinq ans, entre Français et Anglais. De nombreux incidents, signalés dans plusieurs actes d'archives, rompent souvent la trêve. Durant cette période, les fortifications de Granville sont parachevées, mais la bastide se dépeuple. Pour inciter de nouveaux colons à s'installer dans la nouvelle cité, le Roi Charles VII octroie des franchises fiscales perpétuelles et institue une foire annuelle et un marché hebdomadaire. Et quelques mois plus tard arrivent de nouveaux colons.

La France de Charles VII devient plus forte et plus stable, et Granville illustre parfaitement ce vaste mouvement. Pendant ce temps, la désagrégation de l'armée et de l'administration anglaises ne font que s'aggraver, de par les crises politiques et économiques qui ravagent le Royaume d'Angleterre. Outre-Manche, dans un contexte de marasme, s'opposent, de plus en plus violemment, les protagonistes de la Guerre des Deux Roses. En France, à la reprise des hostilités, les troupes anglaises ne peuvent s'opposer à l'armée française qui se rassemble à Granville et part à la reconquête, en 1450, du Cotentin puis de la Normandie. John TALBOT, devenu Connétable de France pour Henry VI en 1445, ne peut mener qu'un combat d'arrière-garde à la tête d'une armée anglaise décomposée. Un an plus tard, en 1451, la Guerre de Cent Ans prend fin.

La même année, John TALBOT est nommé Gouverneur et Lieutenant Général de Guyenne, et prépare ce Duché pour y maintenir la présence anglaise face au très prévisible assaut des Français. Il affronte, dès 1452 l'armée de Charles VII à laquelle participent 100 lances provenant de Granville sous la conduite de Jean de LORRAINE. John TALBOT est tué au siège de Castillon en 1453.

La dernière partie de la Guerre de Cent Ans voit émerger la notion d'identité nationale, ce qui va bouleverser le cours de l'Histoire. La féodalité se meurt, et l'engagement d'homme à homme fait place à ce qui deviendra notre conception de la souveraineté, des droits et des devoirs. Un monde nouveau est en gestation dans une paix enfin revenue, mais reste bien fragile. Le Royaume en ruine, et la société, ébranlée, se fissure. En Normandie, la population a diminué depuis le milieu du 14^{ème} siècle et bien des terres restent en friche. A Granville, la bastide devient la Haute-Ville et le port ne tardera pas à se tourner vers la pêche lointaine.

Mais ceci est une autre histoire...

